concrètes en la matière qui sont dans le *pipe* et qui seront prochainement déposées. Je prends la balle au bon pour que l'on puisse avoir ce débat au sein du Parlement. Nous avons vraiment des questions très précises et ponctuelles sur ce qui est déjà sur la table, mais aussi des propositions pour aller beaucoup plus loin en matière d'amélioration à la formation à la conduite automobile. Nous reviendrons donc en temps utile en commission, je peux vous le garantir.

(Applaudissements)

QUESTION D'ACTUALITÉ DE M. LEGASSE À M. MARCOURT, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE, DE L'INNOVATION ET DU NUMÉRIQUE, SUR « LA PÉNURIE DE DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE (MDI) ET LES ALTERNATIVES LOCALES »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question d'actualité de M. Legasse à M. Marcourt, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique, sur « la pénurie de diisocyanate de diphénylméthane (MDI) et les alternatives locales ».

La parole est à M. Legasse pour poser sa question.

M. Legasse (PS). **-** Monsieur le Ministre, effectivement, nous sommes face à une crise mondiale de diisocyanate de déphylmétylène autrement appelé le polyuréthane. C'est une mousse d'expansion qui sert aux panneaux isolants pour les toitures.

Trois des six industries qui produisent ce produit sont à l'arrêt et il y a ainsi une pénurie mondiale, ce qui veut dire une augmentation sensible des coûts, de 25 à 30 % d'augmentation. Ce n'est pas sans laisser de traces, notamment pour notre économie et pour les constructions en Wallonie.

Je voulais poser la question au Ministre de savoir s'il avait une évaluation ou un retour par rapport à cet impact dans notre Région, par rapport aux chantiers en cours, et cetera.

Je voulais également l'interroger sur l'opportunité du moment pour réfléchir une nouvelle fois, je pense qu'il était déjà à l'initiative il y a quelques années sur les alternatives à ce produit, je pense notamment au chanvre – je ne pense pas au haschich, mais bien au chanvre.

M. le Président. - La parole est à M. le Ministre Marcourt.

M. Marcourt, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique. - Les sujets sont différents, mais celui-ci, nonobstant le caractère très technique, est un vrai problème d'une part parce que, comme M. le Député l'a dit, il y a une véritable pénurie et les entreprises, comme Recticel, ont dû réduire leur production. Il y a donc aujourd'hui un déficit de disponibilité.

Quels sont les différents éléments ? Premièrement, je crois qu'il faut aussi réfléchir à la manière dont on donne les permis de bâtir, car il y a, aujourd'hui, une vraie attractivité de ces produits, notamment par l'épaisseur des isolants que cela représente. L'isolation est évidemment un des éléments essentiels pour réduire la facture énergétique et, par ailleurs, réduire le CO_2 dans la consommation des ménages.

Vous l'avez abordé, on n'a pas d'idée très précise sur l'impact que cela a aujourd'hui dans la construction en elle-même. Je n'ai pas, entre le moment où j'ai reçu votre question et cet instant, pu déterminer cet élément. Cela mériterait que l'on voie avec la Chambre de la construction quel impact cette pénurie peut avoir.

Deux, comme je l'ai dit, il faut avoir une réflexion sur les permis de bâtir et sur le type de construction.

Trois, vous l'avez très justement dit, nous avons déployé une filière chanvre. Cela a commencé en 2008. Des projets de recherche sont soutenus par la Région wallonne. Aujourd'hui aussi, nous manquons de chanvre pour réaliser la filière. Il faut donc augmenter la production. C'est une des pistes, mais je ne pense pas qu'il suffira d'une seule alternative. Il faudra au contraire élargir la palette et voir quels sont, dans les différents types d'isolants, ceux qui peuvent être mis en œuvre pour faire face à cette pénurie de polyuréthane.

M. le Président. - La parole est à M. Legasse.

M. Legasse (PS). **-** Je remercie M. le Ministre pour ses réponses. Nous interrogerons donc la Chambre de la construction pour avoir des chiffres et un impact plus précis.

QUESTION D'ACTUALITÉ DE MME RYCKMANS À M. MAGNETTE, MINISTRE-PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT WALLON, SUR « L'AVIS DE LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE SUR LA COMPÉTENCE DES ÉTATS EN MATIÈRE DE TRAITÉ »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question d'actualité de Mme Ryckmans à M. Magnette, Ministre-Président du Gouvernement wallon, sur « l'avis de la Cour de justice de l'Union européenne sur la compétence des États en matière de traité ».

M. Marcourt, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique, répondra en son nom et au nom du Gouvernement.